

sur les progrès que fait la colonisation dans la fertile région du lac Témiscamingue :

La Société de Colonisation du lac Témiscamingue a eu une assemblée générale de ses membres, le 17 de juillet, au collège d'Ottawa.

Le Rév. Père Gendreau a fait un rapport détaillé de son voyage au lac Témiscamingue, et a parlé des octrois généreux accordés par le gouvernement de Québec et par le gouvernement fédéral pour l'ouverture de chemins de communications avec le lac Témiscamingue.

Il y a aujourd'hui soixante-et-dix colons établis dans le canton Duhamel et onze cents acres de terres défrichés. Il n'y en avait que 130 en 1883.

Ce qui fait la valeur des terres du lac Témiscamingue c'est qu'il n'y a pas de roches, que le terrain y est uni et que la mise en culture peut s'en faire pour \$8 à \$10 de l'acre seulement, vu que tout le gros bois a été brûlé il y a quelques années.

M. Miron, qui est établi au lac depuis quelques années seulement, a vendu l'année dernière pour \$1,500 de produits, après avoir gardé tout ce dont il avait besoin pour sa famille et ses animaux.

M. Zoël Dumais, qui avait défriché, le printemps dernier, une centaine d'acres, a vendu ce terrain, ce printemps, à M. George Dumais, pour la somme de \$1,800 et en a fait défricher une autre grande étendue, l'automne dernier, sur laquelle il a semé, ce printemps, 250 minots de grains.

Le Rév. Père Gendreau rapporte aussi qu'un pauvre colon du nom de Larouche, arrivé ce printemps au lac Témiscamingue avec sa femme et huit enfants, a défriché, avec l'aide de sa femme seulement, six acres de terres dans le cours du mois de juin, qu'il les a ensencés, et que Mme Larouche a déjà dans son jardin des légumes qui ont une très belle apparence. Madame Larouche qui est une femme forte et courageuse est la sœur du Rév. Père Paradis.

La société va s'occuper immédiatement de faire construire sur les bords du *Long Sault* le chemin de fer pour lequel le gouvernement fédéral vient d'accorder \$25,600, et aussi les chemins de colonisation dans le canton Duhamel.

Il y aura beaucoup d'ouvrage, cet été, dans le district du lac Témiscamingue pour tous ceux qui voudront gagner de l'argent.

La société de colonisation de Témiscamingue va organiser une excursion au lac pour le mois de septembre prochain, pour ceux qui voudront aller choisir leurs lots eux-mêmes.—*Le Monde.*

CAUSERIE AGRICOLE

ASSAINISSEMENT DU SOL.

Les arbres, les buissons, les friches, les pierres sont des difficultés contre lesquelles les cultivateurs ont souvent à lutter quand ils prennent possession d'une terre, et dont ils triomphent sans trop de frais, dans la plupart des cas, lorsque leurs opérations sont conduites avec habileté et prudence.

Mais de tous les obstacles qu'ils ont à rencontrer, le plus redoutable et le plus difficile à surmonter est sans contredit l'excès d'humidité du sol sur lequel ils ont à opérer.

L'importance de l'assainissement du terrain que l'on désire cultiver est telle que tant que le sol n'a pas été assaini, toute tentative d'amélioration aboutit presque à une dépense stérile. Cette opération réclame donc toute l'attention du cultivateur.

L'humidité permanente du sol, quelle qu'en soit la cause, a pour conséquence de neutraliser les bons effets du chaulage et du marnage; elle paralyse l'action des engrais; elle empêche les semences de lever, ou du moins nuit à leur germination et à leur développement.

Dans un sol constamment humide, les récoltes sont d'autant plus compromises, que les saisons sont plus pluvieuses; la maturité souvent s'effectue mal et éprouve un retard considérable; les récoltes sont diminuées et leur qualité dépréciée.

Lorsque le sol est dans un état constant d'humidité les labours se font mal et dans de mauvaises conditions; les travaux de la moisson s'exécutent rarement à propos et dans de bonnes conditions; le sol en éprouve un dommage considérable; les mauvaises herbes y pullulent et ne peuvent être que difficilement détruites: grains, racines, fourrages, produits de toute nature, sont gravement exposés dans une exploitation dont les terres pèchent par une humidité surabondante. Il n'est pire position pour le cultivateur; il expose sa santé, s'y épuise en efforts stériles, et il finirait par se ruiner, s'il ne cherchait à s'y soustraire le plus tôt possible.

Quand on veut assainir un terrain, la première règle à observer est de s'assurer de l'origine de l'humidité. Celle-ci peut prévenir de deux causes principales: des eaux sous-jacentes ou des eaux de la surface. Le mode d'assainissement varie suivant l'une ou l'autre cause.

Les eaux sous-jacentes résultent de sources ou d'infiltrations. On sait que les sources sont formées de l'eau des pluies ou de la fonte des neiges. L'eau, traversant des couches poreuses, pénètre dans le sol et s'y enfonce jusqu'à ce qu'elle soit arrêtée par une couche imperméable, roche ou argile; elle s'accumule alors en plus ou moins grande quantité dans cette espèce de réservoir naturel, et, pressée par l'épaisseur des couches supérieures du sol, elle s'échappe de son lit pour venir sourdre à la surface sous forme de sources plus ou moins considérables. Dans ce cas, il faut aller saisir les sources à leur point de départ en pénétrant jusqu'à elles à l'aide de fossés; une fois maître des sources, on les réunit dans une ou plusieurs tranchées, et on les écoule par un fossé de décharge.

Les infiltrations peuvent avoir pour cause la stagnation de l'eau dans les fossés qui entourent le champ ou le voisinage d'un cours d'eau supérieur. Dans le premier cas, il faut donner plus d'écoulement à l'eau en augmentant la profondeur ou la pente des fossés; dans le second cas, il n'y a d'autre parti à prendre que d'endiguer ou d'exhausser le sol par des transports de terre.

Les eaux de la surface qui apportent une humidité surabondante dans le sol sont occasionnées le plus souvent par le débordement de ruisseaux ou de rivières, ou par les eaux de pluie abondantes tombant sur un sol très argileux et ne s'évaporant que lentement.